



Suivi des dossiers de succession ???

Par **Frederique Gina**, le 17/10/2016 à 15:59

Bonjour,

Suite au décès de mon père survenu en Avril, nous avons ouvert notre succession chez un notaire qui nous avait été recommandé.

Je suis très surprise de la manière dont se déroule le suivi de ce dossier.
Je ne reçois que très peu d'informations de la part du notaire, qui gère les échanges de courrier sans me tenir informée.

Je suis obligée d'aller à la pêche aux informations, et 6 mois après le décès de mon père, je ne sais toujours pas comment se déroule le dossier, si nous devons faire quelque chose ou pas, quand je dois rencontrer le notaire pour les diverses étapes.
Ni même quelles étapes doivent être programmées, encore moins quand...

Est-ce normal comme façon de procéder?
Que me conseillez-vous?